DLP 30-12-93012242

ISSN 0980-8507

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

LORRAINE

GRANDES CULTURES

Bulletin n° 23 du 29 décembre 1993

Colza : Comptages de larves.
Blé : Protection fongicide 1994.
Réunion du 11 janvier : Dépéchez-vous pour vous inscrire.
Réabonnement.

Les agents du SRPV vous présentent leurs meilleurs voeux pour l'année 1994

Colza

Larves d'altises et de charançons du bourgeon terminal : réaliser des comptages.

Le temps pluvieux a souvent empêché le traitement insecticide contre le charançon du bourgeon terminal.

Les premiers comptages réalisés par le SRPV Lorraine montrent des taux d'infestation larvaire variables suivant les parcelles.

Intervenir avec un produit huileux si 60 à 70% de pieds portent au moins une larve d'altise ou de charançon.

Lieu	% de pieds avec larves d'altises ou charançons
Cons la Granville(54)	
Parcelle 1	2
Parcelle 2	0
Rigny St Martin (55)	
Parcelle 1	2
Parcelle 2	32
Ourches (55)	12
Les Ableuvenettes (88)	
Parcelle 1	52
Parcelle 2	20
Dompaire (88)	12
Riaville (55)	4

Blé

Protection fongicide : perspectives d'avenir

Dans notre bulletin n° 21 du 04 Novembre, nous annoncions la possibilité de réaliser des économies sur la protection fongicide des blés en n'effectuant qu'un seul traitement.

Suite aux observations de l'an passé, nous avons conduit en 1993 une série de 8 essais (SRPV, ITCF, SCAVC) visant à démontrer la supériorité ou l'équivalence économique d'un traitement unique par rapport à une double application à dose normale ou demi-dose.

Résultats :

Pour l'année 1993 caractérisée par l'arrivée tardive mais importante de la septoriose, les résultats ont été les suivants :

Stade d'application des modalités

Modalités	stade 7	stade 9 à 10	stade 10.3
MELT + ALTO	Meltop 1 l		Alto 2 l Marathon
OPUS 7	Opus 1 l		
OPUS 10		Opus 1 l	
OPUS 10-3			Opus 1 l
HORIZON		Horizon 1 l	
1/2 dose	Meltop 0,5 l		Alto Marathon 1 l
PELT + DIT	Peltar 5 l		Dithane 6 l

7380



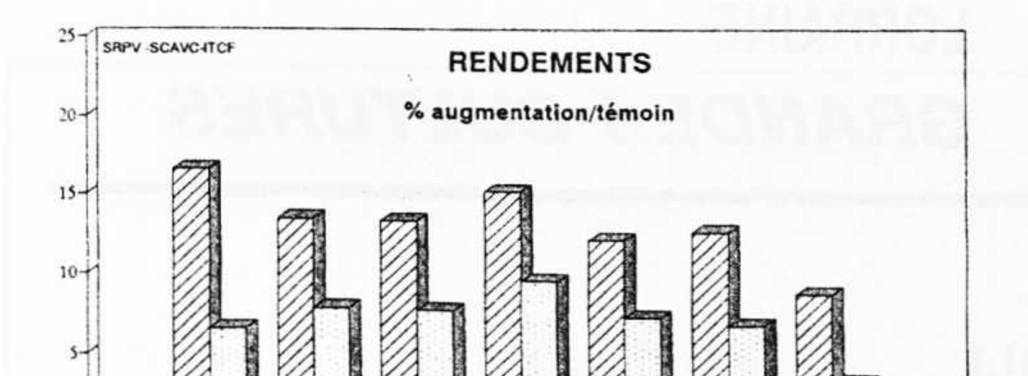


MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE
DIRECTION RÉGIONALE
DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORÊT
SERVICE RÉGIONAL DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
38, rue Sainte-Catherine - 54043 NANCY CEDEX - Tél. : 83.30.41.51

ABONNEMENT ANNUEL 300 F

ESSAIS FONGICIDES BLE 1993

Moyenne 8 essais



1 - Un traitement unique avec Opus est toujours soit équivalent soit supérieur aux autres programmes. Il est économiquement supérieur à 2 triazoles à dose pleine dans 4 essais sur 8 et équivalent dans 4 autres. Il est supérieur à 2 demies doses dans 1 essai, équivalent dans les 7 autres.

2 - Un traitement avec Horizon n'est inférieur à Opus que dans un essai, équivalent dans les 7 autres.

3 - Les produits de contact sont inférieurs dans 3 essais, notamment en cas d'attaque de rouille.

4 - En 1993, le meilleur positionnement du traitement unique se situe entre la sortie de la dernière feuille et le début épiaison.

S'il est facile d'indiquer à posteriori la date optimale de traitement, comment l'annoncer à l'avance dans les années à venir ?

Un modèle de prévision

Un nouveau système d'aide à la décision (Modèle CLEAN) mis au point par le Service de la Protection des Végétaux devrait permettre de répondre à cette question.

Il prévoit le risque et simule le développement de la septoriose et de la rouille brune à partir de données climatiques et phénologiques.

La partie septoriose qui intéresse tout particulièrement notre région a été testée cette année et son fonctionnement a été vérifié a posteriori sur les années 1983, 1987 et 1989. Dans toutes les situations les prévisions correspondent aux observations du terrain à quelques jours près.

Même si tous ces résultats doivent être confirmés, nous pouvons envisager avec optimisme la possibilité d'appliquer cette technique de traitement unique dès 1994 à condition toutefois que la prochaine campagne ne ressemble pas à celle de 1983 ; ce qui nous obligerait à traiter dès le début de campagne au stade 2 noeuds.

L'explication de ces nouvelles données sera exposée lors de notre réunion du 11 janvier prochain.

LE SERVICE DE LA PROTECTION

DES VEGETAUX

vous invite à participer à une réunion sur le bilan de l'expérimentation "Grandes Cultures"

Le 11 janvier 1994

Centre National de Formation Forestière

Velaine-en-Haye (54) à partir de 10 heures

ORDRE DU JOUR :

10 h - 12 h : Présentation par M.J. FOTRE MULLER et J.M. TROUP
Résultats des essais Grandes Cultures 1993
Protection fongicide blé : Vers une stratégie à un traitement

12 h - 14 h : Repas pris sur place

14 h - 16 h : Présentation par :
- Francis MURER, Rapporteur National maladies du feuillage des céréales
- Jean-Marie TROUP, SRPV LORRAINE
"CLEAN", le modèle d'évolution des maladies des céréales. Application en Lorraine.
- Franziska ZAVAGLI : Laboratoire itinérant, application en Lorraine en 1994.

Nous comptons sur votre présence.

✂- -

Nom : ______________________ Prénom : ______________________
Adresse : ____

Assistera à la réunion oui ❑ non ❑

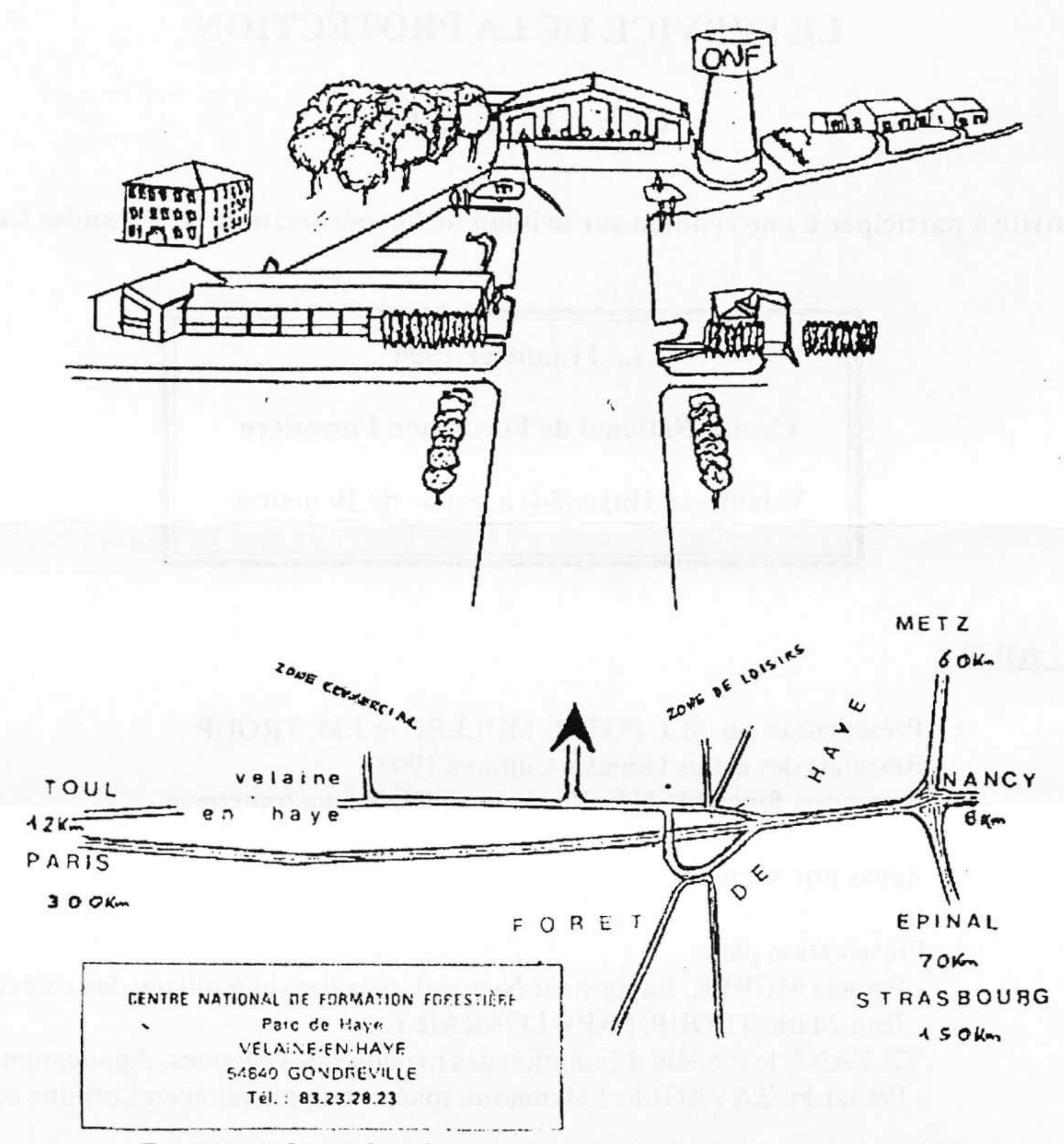
Réserve un repas au restaurant (100 F) oui ❑ non ❑
(chèque à joindre obligatoirement avec l'inscription)

Réserve un document de synthèse des résultats des essais "Grandes Cultures" (100 F) oui ❑ non ❑

Ci-joint un chèque de ______________ F libellé à l'ordre du Service de la Protection des Végétaux

Talon à renvoyer au SRPV - 38 rue Sainte Catherine - 54043 NANCY CEDEX - avant le **6 janvier 1994.**

PLAN D'ACCES AU CENTRE DE FORMATION FORESTIERE DE VELAINE-EN-HAYE



En venant de Toul, quitter l'autoroute sortie Hipital Jeanne d'Arc et prendre l'ancienne N4 direction Gondreville pendant environ 12 Kms.

En venant de Nancy, quitter l'autoroute du Parc de Haye, Zone de loisirs (sortie 16).

BULLETIN DE REABONNEMENT - ANNEE 1994

A retourner pour le 15 janvier 1994 au

SERVICE REGIONAL DE LA PROTECTION DES VEGETAUX - 38, RUE SAINTE CATHERINE - 54043 NANCY CEDEX

A partir de 1994, le SRPV LORRAINE vous propose un abonnement d'Avertissements Agricoles différent pour les éditions "Grandes Cultures" et "Arboriculture-Viticulture" exclusivement.

Nouvelle formule

- **Un classeur** comprenant toutes les informations générales, adressé une fois pour toutes au printemps

- **Des messages courts** vous parvenant en saison, **soit par courrier, soit par fax**, précisant l'état sanitaire des cultures en Lorraine et renvoyant le plus souvent à l'une ou l'autre page du classeur.

Le tarif et les messages des deux versions seront identiques.

NOM : .... PRENOM : ....

ADRESSE PRECISE : ....

....

....

N° DE TEL : ....N° DE FAX : ....

Reporter votre numéro d'abonné figurant sur l'étiquette adresse ☐☐☐☐☐☐☐

Si vous êtes abonné à différentes éditions, ne remplissez qu'un seul bulletin et un seul chèque pour la totalité des abonnements.

SOUSCRIT UN ABONNEMENT ANNUEL AUX AVERTISSEMENTS AGRICOLES

Version courrier*	**Version fax***		
☐	☐	Edition "Grandes Cultures"	310 F
☐	☐	Edition "Arboriculture - Viticulture"	300 F
☐		Edition "Pépinières - Espaces Verts"	260 F

☐ * Ci-joint un chèque de.............. F, établi à l'ordre de M. le Régisseur de Recettes (à l'exclusion de toute autre mention).

☐ * Je désire une facture. Date Signature

* Cocher la case désirée.

Attention : Certaines personnes sont abonnées par un Groupement (G.V.A.,...) ou une firme. Il leur est conseillé de nous adresser leur demande de réabonnement par l'intermédiaire de ce groupement ou de cette firme.

F 3 82